

Rennes, le 12 septembre 2024

Magazine d'informations générales, judiciaires et légales  
16 Quai St Cast - BP 80338  
35103 RENNES Cedex 3  
Tél. 02 99 79 39 09  
email : annoncelegale@7jours.fr

### PARUTION :

**Département : 35**

**Journal : 7Jours.fr**

**Date de parution : 23 septembre 2024**

**APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUETE**

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.  
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*



### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **COMMUNE DE MONTFORT-SUR-MEU**

Avis d'enquête publique en vue du déclassement d'une parcelle communale et de la désignation d'un Commissaire-enquêteur  
Par arrêté n°FD-EC/URBA/2024-19 du 19 août 2024,

Le Maire de Montfort-sur-Meu a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur : • Le projet de déclassement de la parcelle AH n°43 (602 m²) et de l'espace vert, accessoire de voirie de l'Allée de Garennes sis Allée des Garennes ; ; Le projet de déclassement de la parcelle AH n°199 (309 m²) sis Rue du Noroît.

A cet effet, M<sup>me</sup> LIVERNEAUX Annick a été désignée par le Maire comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du mardi 1 octobre 2024 au jeudi 17 octobre 2024 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : - Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; - Le jeudi de 9h00 à 12h00 ; - Le samedi de 9h30 à 12h00.

M<sup>me</sup> le commissaire-enquêteur recevra en Mairie : - Le mardi 1 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 ; - Le jeudi 17 octobre 2024 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit ou par mail (commissaire-enquêteur@montfort-sur-meu.bzh) au Commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sera également mis en ligne sur le site internet de la commune de Montfort-sur-Meu ([www.montfort-sur-meu.bzh](http://www.montfort-sur-meu.bzh)).

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête.

Fabrice DALINO, Maire

L247J11283

Le Président, Guillaume Lalau